

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MOIS DE JUIN 2025

Le Conseil a décidé

d'adopter à l'unanimité des membres présents les comptes 2024 tels que présentés par Monsieur Robert Daillard, caissier ad-interim, en acceptant les propositions suivantes émises par l'organe de contrôle Nofival : à savoir d'augmenter la provision pour perte sur créances de Fr.700'000.00 pour la passer à Fr.1'100'000.00, soit 50% des créances ouvertes de plus de 90 jours à ce jour, ensuite créer une provision sur engagements courants de Fr.150'000.00, pour compenser des factures mal comptabilisées, notamment des notes de crédit avec le Canton. Les comptes sont adoptés avec des charges pour Fr.6'180'326.43 contre des revenus de Fr.6'093'853.71 ce qui provoque un excédent de charges de Fr.86'472.72.

de renoncer à la proposition d'achat faite par la Confédération pour l'acquisition de leur immeuble sis sur la parcelle 685 située à l'Impasse de la Vigne 9.

de prendre connaissance du problème soulevé par St-Gingolph Energia concernant le tassement de la route cantonale 263 du côté du Frénay, menaçant une conduite d'eau potable dans ladite route.

de mettre en place le radeau et la bouée nécessaire à l'exploitation de la plage dès que l'équipe communale sera disponible. Un peu de sable sera remis sur la plage pour les enfants.

d'accepter le devis de la Maison Embru pour l'achat de matériel scolaire supplémentaire pour la rentrée provoqué par l'augmentation non prévue de dernière minute de l'effectif des écoliers dans les classes de St-Gingolph à la rentrée (+20%).

d'adjuger la révision d'une pompe de la station d'épuration à l'entreprise Egger pour un montant de Fr.4'101.10.

de subventionner à hauteur de Fr.2.50 par habitant l'organisation du centenaire de l'EMS Riond-Vert qui aura lieu le 12 septembre prochain, soit Fr.2'500.00.

d'étudier la possibilité de création de plusieurs places de parcs pour motocycles sur le territoire communal. Monsieur le Conseiller Bastian acquiesce car avec les travaux projetés sur plusieurs années entre St-Gingolph et Le Bouveret, de nombreux citoyens vont utiliser ce moyen de transport selon lui. Une séance sera organisée d'entente avec le Voyer des routes et le règlement sur le parcage devra être revu sur tout le territoire. La PIHL sera également invitée à participer aux discussions.

d'accepter le devis de la maison d'électricité Groupe E pour un montant de Fr.4'574.90 destiné à remplacer l'éclairage existant sous la barrière de l'escalier intérieur des écoles, ainsi que pour la barrière à l'extérieur de l'école pour un montant de Fr. 1'909.10. Enfin, Monsieur le Conseiller Bénét propose également la pose d'une armoire dans une classe ACM pour un montant total de Fr.5'529.40.

